Corrigé du brevet d'histoire-géographie 2019 : Asie, juin 2019

Corrigé du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2019 « Asie », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d'abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Question 1 (4 points)

Dans le document 1, les femmes de la Résistance mènent une action d'aide et de solidarité : elles envoient des tickets de pain aux personnes âgées, qui souffrent du rationnement et de la faim, en accord avec les Francs-Tireurs, mouvement de résistance armée. Elles dénoncent aussi le gouvernement de Vichy, qui « ne fait rien pour vous ». Elles agissent par patriotisme.

D'autres formes de résistance : la propagande et les tracts, les journaux clandestins, les renseignements transmis aux Alliés, les filières d'évasion et l'aide aux Juifs et aux persécutés (comme les Justes), le sabotage, la lutte armée des maquis et des FFI, la France libre autour du général de Gaulle, l'appel du 18 juin 1940 à Londres. Il fallait citer le rôle des femmes (aide, ravitaillement) et au moins deux autres formes.

Question 2 (2 points)

Le régime de Vichy réserve aux femmes un rôle de mères et d'éducatrices : elles doivent donner naissance aux enfants et les élever, leur donner « la ration de l'âme » et transmettre « l'âme de la France », partager la ration alimentaire, se sacrifier pour la patrie et organiser l'hommage aux mères (la fête des Mères). Elles restent à la maison et sont écartées de la vie politique et de certains emplois, conformément à la devise « Travail, Famille, Patrie ».

Question 3 (6 points)

Le texte illustre l'idéologie de Vichy. D'abord, le culte de la famille et de la maternité : la fête des Mères est « exaltée » et les mères sont remerciées pour leur « sacrifice ». Ensuite, la propagande : le texte est émis à la radio par l'Union française pour la défense de la race, organe de la propagande du Commissariat général aux questions juives. Ensuite, le racisme et l'idéologie de la race : « l'âme de la race » et le corps sain, la virilité, qui s'inscrivent dans une idéologie raciste et antisémite proche de celle de l'Allemagne nazie.

Enfin, le nationalisme et le culte du sacrifice pour la patrie : les mères ont « remis à la société pour le bien collectif » leur enfant devenu homme, et les ennemis du régime (résistants, Juifs, communistes) sont des « scélérats sans patrie et sans honneur ». C'est la Révolution nationale : l'ordre moral, la soumission au chef, l'exclusion des ennemis supposés.

Question 4 (2 points)

Les deux documents évoquent les privations et le rationnement : les Français manquent de nourriture. Le document 1 parle de la faim des personnes âgées, des « queues » pour se ravitailler et des « maigres rations » ; le document 2 évoque la « ration de sucre de raisin » des enfants.

Question 5 (6 points)

Le passage souligné présente le sacrifice des mères comme le « salut » du pays, que des « scélérats sans patrie » veulent faire périr. Les « scélérats » désignent, pour la propagande de Vichy, les résistants, les Juifs, les communistes, les ennemis du régime. Le texte justifie ainsi la politique de Vichy et de la collaboration, et invite les mères à donner leurs fils à un pays que Vichy dit menacé de l'intérieur. Ces mots font partie d'un discours de haine, qui accuse les opposants d'être des traîtres.

Les deux textes montrent deux engagements opposés. Le document 1 est celui de la Résistance : des femmes agissent de façon clandestine, aident les plus pauvres, critiquent Vichy, et se disent patriotes. Le document 2 est celui de la collaboration et de l'État français : il soutient Vichy, la Révolution nationale et l'idéologie raciste, et diffuse la propagande par la radio. Les deux disent défendre la France, mais en prenant des voies contraires : l'une dénonce et combat le régime, l'autre le soutient et accuse ses adversaires.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer (20 points)

Question 1 – Développement construit (15 points)

Texte modèle (exemple : la région frontalière du Rhin supérieur, autour de Strasbourg).

L'Union européenne (UE) mène des politiques de coopération entre ses États, qui transforment les territoires français. Comment ces politiques modifient-elles les territoires, notamment les régions frontalières comme l'Alsace ?

D'abord, l'UE finance des projets grâce à ses fonds, en particulier les fonds structurels et le programme Interreg, qui soutient la coopération transfrontalière. Ils permettent d'aménager les territoires : routes, ponts, lignes ferroviaires, tramways, universités, centres de recherche. Autour de Strasbourg, ville où siège le Parlement européen, la coopération avec l'Allemagne est intense : le pont de l'Europe et le tramway qui relie Strasbourg à Kehl (ville allemande), des écoles bilingues, des universités qui coopèrent (Eucor, campus européen), des entreprises et des hôpitaux qui travaillent ensemble.

Ensuite, la suppression des frontières intérieures (espace Schengen) et la monnaie unique facilitent les échanges. Des milliers de travailleurs frontaliers vivent en France et travaillent en Allemagne ou en Suisse. Les entreprises s'installent dans les zones bien reliées, les territoires deviennent plus attractifs et les habitants prennent conscience d'appartenir à un espace commun. Dans le Nord, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai en est un autre exemple. L'UE finance aussi la modernisation des zones rurales et des régions en difficulté (politique agricole commune, fonds de développement régional).

Pour conclure, les politiques de coopération européennes désenclavent les territoires, favorisent leur développement et créent des espaces transfrontaliers, mais des inégalités subsistent. Le correcteur attend une introduction, un plan clair, un exemple précis de région ou d'aménagement, et des notions (fonds européens, Interreg, Schengen, coopération transfrontalière).

Question 2 – Carte et légende (5 points)

a. Choisir deux figurés différents et lisibles, par exemple une trame foncée (ou une couleur) pour les pays fondateurs et une trame claire (ou une autre couleur) pour les pays entrés plus tard (1 point).

b. Les six pays fondateurs (Traité de Rome, 1957) sont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg : en choisir deux, les localiser et les nommer avec le figuré choisi. Parmi les pays entrés plus tard, on peut choisir le Royaume-Uni (1973, sorti ensuite), l'Irlande, le Danemark (1973), la Grèce (1981), l'Espagne et le Portugal (1986), la Suède, la Finlande, l'Autriche (1995), puis la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et autres (2004), la Roumanie et la Bulgarie (2007), la Croatie (2013) : en choisir deux. Quatre pays correctement placés et nommés rapportent 2 points.

c. Le Parlement européen siège à Strasbourg (France), à la frontière avec l'Allemagne, dans l'est de la France, au bord du Rhin ; il tient aussi des séances à Bruxelles. Localiser Strasbourg avec le disque noir (1 point).

d. Une façade maritime de l'UE : par exemple la façade atlantique (de la Bretagne à l'Espagne et au Portugal), la mer du Nord et la Manche (Rotterdam, Anvers, Le Havre, Hambourg), la mer Baltique ou la Méditerranée. Placer le symbole sur une côte et la nommer (1 point).

Exercice 3 – Mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique (10 points)

Question 1

Entre 2013 et 2018, la télévision recule (de 84 % à 71 %) et la presse écrite chute fortement (de 46 % à 20 %), alors que les réseaux sociaux doublent (de 18 % à 36 %) et qu'internet reste stable (68 %). Les Français s'informent donc moins par les médias traditionnels et davantage par les réseaux sociaux.

Question 2

Les étapes pour produire de l'information, d'après la charte : rechercher l'information, la vérifier (sources), la situer dans son contexte, la hiérarchiser, la mettre en forme, la commenter et la publier. Il faut aussi la rectifier si elle est inexacte.

Question 3

Le journaliste est responsable de ce qu'il diffuse : il « prend la responsabilité de toutes ses productions professionnelles, mêmes anonymes » ; il doit vérifier ses sources avant de publier, l'urgence ne devant pas « l'emporter sur le sérieux de l'enquête » ; il a un devoir de rectifier rapidement toute information inexacte (droit de suite) ; il respecte la dignité des personnes et la

présomption d'innocence ; il répond devant la justice des délits prévus par la loi ; sa responsabilité envers le citoyen « prime sur tout autre ».

Question 4

Texte modèle.

Je comprends que les réseaux sociaux soient pratiques, rapides et gratuits, mais ils ne remplacent pas un journal. Aujourd'hui, de plus en plus de Français les utilisent pour s'informer, 36 % en 2018 contre 18 % en 2013. Pourtant, sur les réseaux, n'importe qui peut publier sans vérifier : on y trouve des rumeurs, de fausses informations (fake news), des images détournées et des opinions présentées comme des faits. Les algorithmes nous montrent surtout ce que nous aimons déjà, et nous enferment dans une bulle.

Le journal du collège, comme les vrais médias, suit des règles : les journalistes recherchent, vérifient leurs sources, respectent les personnes et rectifient leurs erreurs. Ils sont responsables de leurs articles. Notre travail est donc utile : il donne une information fiable, qui permet de se faire sa propre opinion et d'être un citoyen éclairé. Je te propose de comparer plusieurs sources et de lire aussi le journal avant de partager une information.

Conseils pour le jour J

- Pour comparer deux documents, citez les deux et expliquez ce qui les oppose.
- Une propagande se repère à qui parle, à qui, par quel média et avec quels mots (ennemis désignés).
- Pour la carte de l'Europe, choisissez des pays faciles à situer (France, Allemagne, Espagne, Pologne) et ajoutez Strasbourg.
- Dans le développement construit, donnez un exemple précis avec lieux et dispositifs (Interreg, Schengen).
- En EMC, appuyez-vous sur les chiffres du tableau et sur les devoirs de la charte.